

Synthèse du GTR¹, année 2009-2010

Introduction

Cadre de travail de l'IWSM au sein du GTR

Le travail réalisé auprès du GTR entre dans le cadre de la mission d'appui de l'IWSM. Il s'agit pour l'IWSM de soutenir les échanges et de proposer un espace d'élaboration et de réflexion autour du cadre de travail et de la variété des dispositifs de groupes thérapeutiques.

Depuis septembre 2008, une coordinatrice IWSM est présente à chaque réunion du GTR ; elle réalise par ailleurs un travail ponctuel de rédaction et d'envoi du PV des réunions. L'IWSM a également été associé, par la présence d'une coordinatrice IWSM, aux journées de supervision avec Hervé Chapelière ainsi qu'à un cycle de séminaires avec René Kaës.

Précautions par rapport à la synthèse

L'IWSM s'est fixé comme objectif général pour 2010, concernant sa participation au GTR, de ponctuer le travail accompli dans le suivi du travail du GTR depuis 2008 et de dégager une première ébauche des conditions de mise en œuvre des groupes thérapeutiques en SSM, par l'élaboration de cette synthèse.

Il faut savoir que celle-ci s'est construite a posteriori, le groupe étant au travail sur ces questions depuis plusieurs années.

Le travail a été pris en charge à l'IWSM par trois coordinatrices IWSM qui se sont succédé dans ce projet depuis 2008. La synthèse repose donc en partie sur des PV de réunions auxquelles la rédactrice n'a pas participé. Il nous a cependant paru important de relever les éléments issus de toutes les réunions et séminaires, afin d'enrichir la réflexion, et ce d'autant plus qu'un tel travail de synthèse n'avait pu être réalisé jusqu'ici. Cette synthèse s'appuie ainsi sur les éléments récoltés dans les PV des diverses réunions, journées d'étude et séminaires qui ont eu lieu entre septembre 2008 et juin 2010. Des éléments sont repris également de la journée du 14/03/2008, à laquelle l'IWSM était présent en appui à l'organisation.

Enfin, les PV ont été rédigés en alternance par les différents participants du GTR, ce qui ne leur donne pas nécessairement une homogénéité.

Contenu de la synthèse

Lors des réunions, les participants au GTR (issus de divers services de santé mentale) se sont relayés pour témoigner de leur pratique et renvoyer au groupe leurs questionnements par rapport aux groupes thérapeutiques.

A partir des situations cliniques présentées, divers éléments tenant aux conditions de mise en œuvre des groupes thérapeutiques en SSM ont pu être relevés et font l'objet principal de cette synthèse. En effet, dans le cadre de sa mission d'appui au GTR, l'IWSM s'est principalement intéressé à tout ce qui peut alimenter une réflexion autour des pratiques de groupe en SSM, l'idée étant de pouvoir élargir le GTR et soutenir d'autres initiatives de groupes en SSM, de modéliser quelque peu la mise en route de telles pratiques, de penser à leurs conditions de mise en œuvre. L'analyse des différents PV s'est donc focalisée essentiellement sur cet aspect.

¹ Groupe Thérapeutique en Réseau

Les conditions envisagées ici sont donc bien des conditions organisationnelles. Un autre aspect fondamental concerne la nécessité, pour les thérapeutes, de penser les groupes, en amont et dans le décours du processus. Nous aborderons cet élément très brièvement, dans le point concernant l'aspect formatif. Il mériterait qu'on s'y attarde dans un cadre autre que celui de cette synthèse. Il donne également tout son sens au travail réalisé au sein du GTR.

Conditions de mise en œuvre de groupes thérapeutiques en SSM

1. Faire une place au dispositif de groupe thérapeutique au sein d'un SSM

Un projet de groupe thérapeutique se prépare par les thérapeutes qui l'animeront. Préalablement (ou de façon concomitante) aux étapes d'élaboration d'un tel dispositif, le groupe est à penser de façon plus générale au sein du SSM.

La journée d'étude du 14 mars 2008 a mis en évidence la nécessité d'avoir une enveloppe institutionnelle suffisamment positive par rapport au travail de groupe. Se pose ainsi la question de la place des groupes thérapeutiques en SSM : comment ces groupes sont-ils soutenus aussi bien par l'équipe que par les responsables et le PO ? Tout comme l'adhésion et le soutien des parents à la participation de leur enfant au groupe sont nécessaires, l'adhésion et le soutien de l'équipe sont indispensables pour les thérapeutes. Ceux-ci ont besoin de se sentir légitimés dans leur projet.

Par ailleurs, même si le soutien de l'équipe est réel, cela n'empêche pas certaines résistances au sein de l'équipe. En outre, les thérapeutes de groupe participent parfois, sans nécessairement en avoir conscience, à ces mouvements de résistance : dans quelle mesure ne prêtent-ils pas à l'institution ce qui vient d'eux, à savoir, leurs craintes, questions, incertitudes, ... à propos du groupe thérapeutique ?

Enfin, il semble important que les projets de groupe thérapeutique aient du sens par rapport à la philosophie de travail au sein du SSM, aux repères théorico-cliniques partagés par l'équipe, et qu'ils trouvent leur place parmi les priorités du service.

2. Etapes d'élaboration d'un groupe thérapeutique

Nous allons à présent parcourir les différentes étapes d'élaboration d'un groupe thérapeutique. Nous verrons ce que chacune d'entre elles implique en termes d'organisation du SSM.

- Temps de préparation

La mise sur pied d'un nouveau groupe thérapeutique en SSM nécessite un temps d'élaboration qui permettra de définir le sens d'un travail de groupe, le type de travail de groupe dont il s'agit, les objectifs visés par le groupe, le public auquel il est destiné, le cadre, le déroulement des séances, l'utilisation ou non d'un média,... Ce temps est à prendre en considération dans le temps de travail des thérapeutes (sachant que le plus souvent, les groupes sont animés par deux thérapeutes ; il s'agit pour eux de trouver les moments nécessaires à une réflexion commune).

Par ailleurs, lorsqu'un groupe est repensé à partir d'un groupe précédent ayant pris fin, ou lorsqu'un des thérapeutes a laissé sa place à un nouveau, il est intéressant de refaire le fil du groupe préexistant, de comprendre l'histoire du groupe pour saisir le sens de ce qui se prépare dans le cadre du nouveau projet. Les thérapeutes sont parfois pris dans une forme de travail de deuil ou de renoncement.

<i>Implication pour le SSM :</i>

Nécessité de dégager du temps pour les thérapeutes dans la phase de préparation d'un groupe thérapeutique.

- **Population cible**

Les groupes dont il a été question au sein du GTR s'adressent principalement à des enfants à l'âge de latence ainsi qu'à des adolescents. Il serait intéressant d'investiguer la pratique de groupe thérapeutique pour adultes en SSM. Par ailleurs, lors de la journée du 14/03/2008, un des ateliers s'est penché sur la question des patients sous contrainte.

Les réflexions qui alimentent cette synthèse s'inscrivent toutefois davantage en référence aux groupes thérapeutiques pour enfants et adolescents.

Quelques questions et pistes de réflexion :

Quels sont les apports d'un groupe thérapeutique ? Le dispositif de groupe thérapeutique est-il adapté pour tous ? Quelles sont les indications et contre-indications ?

Implication pour le SSM :

La réflexion sur la population cible a toute sa place au sein du SSM : comment tenir compte des caractéristiques de la population consultante ? Quelles sont les réponses les plus adaptées aux besoins identifiés dans l'environnement du SSM ?

- **Le cadre**

Le cadre est à penser quel que soit le dispositif thérapeutique proposé (entretien individuel, entretien de famille, ...). Il se pose donc également pour les groupes thérapeutiques, de façon spécifique, avec une attention peut-être encore plus marquée: le groupe peut en effet susciter des mouvements très variés entre les enfants. Il est dès lors important d'être au clair par rapport à la définition du cadre.

Celui-ci se concrétise notamment par le choix du matériel, la durée des séances ainsi que leur découpage (y a-t-il par exemple un temps d'accueil, un temps d'activité, un temps pour se dire au revoir ?).

Le choix du local et son aménagement éventuel doivent être pensés par les thérapeutes. Comment par exemple distinguer le lieu de parole du lieu de jeu ? Par ailleurs, les groupes se déroulent parfois dans des locaux qui sont utilisés à d'autres fins (les réunions d'équipe par exemple). Afin de s'approprier ce local et le différencier ainsi de ce qui s'y passe à d'autres moments, les thérapeutes peuvent apporter quelques changements au niveau de l'espace (par exemple en bougeant le mobilier), avant chaque séance, afin d'en faire le local du groupe.

Les règles internes de fonctionnement sont également à déterminer et à communiquer aux enfants (par exemple, les objets amenés de l'extérieur sont-ils admis dans le groupe ?). La taille du groupe est aussi à définir. Certains thérapeutes témoignent du fait que 5 participants est un nombre intéressant.

Qu'est-ce qui est fait du matériel produit en groupe ? Dans certains groupes thérapeutiques, l'enfant repart avec ses productions en fin de parcours ; dans d'autres, ce matériel reste au sein du groupe ; ou encore, l'enfant peut choisir d'en faire ce qu'il veut (certains enfants parfois détruisent leurs productions).

La question de ce qui est dit ou non des absences a fait l'objet de plusieurs moments d'échanges au sein du GTR. Cela renvoie à la question : « qui fait partie ou non du groupe » ? Comment garantir l'enveloppe du groupe quand il y a des absences parmi les participants ? Quelle est la règle pour les retours éventuels dans le groupe ? Quelle régularité est éventuellement exigée ?

La temporalité constitue un autre élément du cadre : les participants doivent-ils s'engager au groupe thérapeutique pour un temps déterminé ? Le cas échéant, quelle durée est fixée ? Quel type d'engagement est demandé à l'enfant, mais aussi à ses parents ?

Des échanges ont également porté sur l'heure de début : certains thérapeutes attendent que tous les enfants soient là avant de démarrer le groupe ; cependant, si l'heure de début est respectée, les ponctuels n'ont pas à attendre, et par ailleurs, cela stimule les autres à arriver à l'heure !

Implication pour le SSM :

Les méthodologies de travail en groupe en SSM doivent tenir compte de la réalité du SSM. Par exemple, lorsque les groupes sont organisés en-dehors des heures d'ouverture du SSM, il est important de réfléchir à l'accueil des enfants. Il n'est pas confortable pour les thérapeutes d'avoir à se préoccuper des arrivées et départs des enfants tout en gérant le groupe. Une présence au secrétariat permet d'assurer cette fonction et décharge les thérapeutes de cet accueil. Il est par ailleurs intéressant qu'une personne tierce fasse le relais pour les questions administratives. Se pose ici la question du paiement : pour certains groupes, il se fait au secrétariat, et le reçu est signé par l'enfant (cet élément fait dès lors partie du cadre).

Ici intervient également la question des priorités que se fixe le SSM : cela aura des conséquences sur le budget qui pourra être ou non alloué à l'achat de matériel, à l'aménagement d'un local, ... pour le groupe thérapeutique.

- **Le recrutement**

L'étape de recrutement a dès le départ des implications pour le SSM.

Une question préalable est de savoir si le groupe thérapeutique est ouvert à des usagers ne fréquentant pas le SSM par ailleurs.

Pour que les collègues du SSM puissent adresser certains de leurs patients aux thérapeutes de groupe, il est nécessaire d'avoir au préalable suscité l'intérêt de l'équipe au sujet du groupe thérapeutique. Pour cela, la motivation et l'implication des co-animateurs sont essentielles : ce sont eux qui portent le groupe, pour les participants, mais également auprès de leur service et collègues. Il peut être utile de prévoir plusieurs moments pour présenter le groupe au sein du SSM, et de mettre à disposition un document écrit reprenant le descriptif du groupe.

Assez logiquement, le recrutement sera plus aisé si le groupe mis en place répond à un besoin observé, que ce soit par rapport au public qui fréquente déjà le SSM ou par rapport à l'analyse de l'environnement réalisée par le SSM, notamment dans le cadre de son PSSM.

Si le groupe thérapeutique est potentiellement accessible à un public hors SSM, il est nécessaire d'en donner une visibilité afin de faciliter le recrutement. Cela engrange un temps de travail non négligeable. Certains participants au GTR témoignent du fait qu'ils se sont mis dans une démarche proactive, en se rendant dans des lieux de concertation, afin de présenter leur projet et susciter l'intérêt des partenaires du réseau.

Ce point nous semble important à soulever. Le PSSM, et plus globalement le décret du 03 avril 2009, prévoient une place prépondérante au travail de réseau. Ainsi, il est demandé aux SSM d'avoir une vision assez précise de leur environnement institutionnel, de connaître les partenaires du réseau.

Cette place que prend le SSM au sein du réseau permettra aux thérapeutes d'entreprendre ces démarches de présentation des groupes thérapeutiques qu'ils organisent.

Par ailleurs, certains participants du groupe constatent que les indications de groupe sont encore des indications par défaut. On envoie parfois un candidat pour le groupe parce que tout le reste a échoué, qu'on se retrouve dans une impasse, que les choses n'ont pas fonctionné par ailleurs. Un travail de sensibilisation à l'outil que représente le groupe thérapeutique semble nécessaire.

Le recrutement est rendu difficile par une des caractéristiques des groupes thérapeutiques, à savoir le fait qu'ils ne soient pas ouverts en permanence (ils sont généralement fermés ou semi-fermés). Cette caractéristique est intrinsèque à certains groupes, dans la mesure où la dynamique de groupe a besoin de temps pour se déployer ; certains considèrent que cette période est, idéalement, d'un an minimum.

Dès lors, il est parfois délicat pour les envoyeurs potentiels de faire attendre la personne pour laquelle l'indication de groupe semble pertinente. La notion de temporalité est très subjective. Quelques mois peuvent paraître longs lorsqu'une personne est engagée dans un processus thérapeutique qui gagnerait à s'orienter vers une participation à un groupe thérapeutique.

- **Procédures d'admission**

Une des conditions d'admission soulevée est la notion de régularité. Il est indispensable que les thérapeutes puissent compter sur les parents (ou, le cas échéant, l'institution d'hébergement) pour amener l'enfant à chaque séance du groupe. Ce point n'est peut-être pas spécifique au travail de groupe ; la différence réside cependant dans le fait que les groupes thérapeutiques ne sont pas aussi familiers et connus par les parents. Il est donc fondamental d'expliquer la démarche de travail de groupe aux parents.

Les situations proposées pour le groupe thérapeutique sont pensées avant l'éventuel premier contact. Certaines particularités de certains candidats adressés aux thérapeutes pour le groupe nécessitent parfois davantage de temps de réflexion avant la rencontre : pensons notamment à certaines situations où le candidat a déjà rencontré un des thérapeutes dans le cadre d'une autre structure de soins, ou encore, des situations où l'âge du candidat pose question par rapport à l'âge des autres candidats.

Quant à la procédure d'admission, elle est variable selon les thérapeutes et les services. Quelques points à définir : les personnes présentes lors des entretiens d'admission (l'enfant seul ? Avec ses parents ? Avec l'éducateur référent ? Avec le thérapeute éventuel qui le suit en individuel ?). Il arrive également qu'à la 1^{ère} séance du groupe, les thérapeutes reçoivent tous les parents (après les avoir rencontrés individuellement pour l'entretien de pré-admission) pour réexpliquer le projet. Ce moment est l'occasion pour les thérapeutes de poser certaines règles de fonctionnement du groupe et de donner quelques indications aux parents (par exemple : le groupe est l'espace des enfants ; les parents sont tenus de ne pas contacter les thérapeutes juste après le groupe au moment du débriefing ; les parents sont partenaires, notamment dans les moments plus difficiles pour l'enfant ; les parents sont stimulés pour encourager les enfants à dire les choses dans le groupe).

Le nombre d'entretiens réalisé est également pensé, ainsi que la place des deux co-thérapeutes : reçoivent-ils l'enfant ensemble ? Parfois, deux entretiens préliminaires ont lieu, un avec chacun des co-thérapeutes.

<i>Implication pour le SSM :</i>

Les entretiens d'admission sont à inclure dans le temps de travail consacré au groupe thérapeutique ; par ailleurs, si l'entretien d'admission se fait en présence d'un thérapeute du SSM, ce temps est également à comptabiliser.

- **Les animateurs**

La co-animation

Tous les groupes thérapeutiques évoqués au sein du GTR sont animés par deux thérapeutes, ce qui semble être un incontournable. Dès lors, comment faire avec les attentes, les représentations, le mode de fonctionnement (par exemple : tel thérapeute tutoie tandis que l'autre vouvoie les adolescents) de chacun des deux thérapeutes au sujet du groupe ? Faut-il être dans du même ou garder chacun sa spécificité ?

Que faire aussi avec leur histoire du groupe, leur arrivée dans l'animation si elle n'est pas simultanée ? Comment reprendre le flambeau (remplacement d'un précédent thérapeute) ? Quelle place peut prendre le nouveau thérapeute par rapport à son collègue déjà présent dans la formule de groupe précédente ?

Il est important de bien se connaître et pouvoir s'accorder sur les finalités et la méthodologie du GT. Les rôles respectifs dans l'animation doivent être pensés : prévoit-on un observateur ? L'animation se réalise-t-elle en alternance ? Y a-t-il une fonction de régulateur ? Que faire lorsqu'un des co-thérapeutes est envoyeur d'un des enfants ? Les thérapeutes font-ils partie du groupe ? Comment participent-ils aux activités proposées dans le groupe thérapeutique ?

Suivi du groupe

Les co-animateurs doivent pouvoir dégager du temps pour penser le groupe, pour préparer les séances, pour débriefing après chacune, et prendre des notes éventuelles si celles-ci ne sont pas prises en séance. Ils ont besoin de temps non seulement pour évoquer le contenu des séances, la dynamique de groupe, l'évolution des enfants dans le groupe, mais aussi pour réfléchir à leur dynamique de co-animation.

L'accordage entre thérapeutes est essentiel et demande beaucoup d'énergie. Le partage des épistémologies reste également important. Il est primordial d'avoir foi en l'autre et en l'outil.

La régularité

L'animation d'un groupe nécessite une régularité du côté des participants, mais également du côté des thérapeutes. Le groupe est porté par le couple de thérapeutes, qui doivent pouvoir compter l'un sur l'autre. Un engagement est donc nécessaire, non seulement pour le confort des thérapeutes, mais aussi pour le cadre proposé aux enfants. La régularité au niveau des co-thérapeutes est également nécessaire concernant les moments de préparation, de débriefing, de rencontre, de réflexion.

La formation des thérapeutes

Quelques questions à ce sujet : quelle formation de base est requise ? Pour quel type de groupe ? Quelle place est donnée à la formation continue ? Des supervisions et interventions, qui permettent de penser tout ce qu'il se passe dans les groupes, sont-elles envisagées ?

Les thérapeutes ont parfois le sentiment d'avoir à « faire leurs preuves », à attester de leurs compétences et de leur expérience en matière d'animation de groupe auprès de leurs collègues, parfois aussi auprès des parents des enfants candidats.

Implication pour le SSM :

La question des formations implique directement le SSM : prévoit-il des engagements spécifiques pour animer des groupes thérapeutiques ? Quelle place éventuelle est laissée pour la formation continue, la supervision ou l'intervision ? Quels budgets y sont alloués ?

- L'évaluation

L'évaluation peut porter sur le groupe et sa dynamique, comme elle peut s'intéresser à l'évolution de chaque enfant au sein du groupe.

Pour le bilan de chaque enfant, se pose la question de la place des parents. A quelle fréquence sont-ils rencontrés par les thérapeutes ? Que leur est-il dit ou non des séances ? Que faire des informations concernant les difficultés de l'enfant, qui se repèrent progressivement dans le groupe ? Qu'en dire aux parents ?

Implication pour le SSM :

La question de l'évaluation du groupe fait l'objet d'une réflexion entre les animateurs, mais il peut être pertinent d'envisager une partie de l'évaluation du projet en articulation avec le travail de l'ensemble du service. Il est intéressant de voir ce que le groupe thérapeutique mobilise en termes de temps et de moyens. Par ailleurs, il peut être important que le reste de l'équipe soit informé de l'évaluation réalisée par les co-thérapeutes.

3. Quelques remarques supplémentaires

- Un élément qui peut être éclairant sur la place d'un groupe thérapeutique dans un SSM est le temps qui y est consacré ou non dans les réunions d'équipe. Ce temps en réunion peut être utilisé pour évoquer le groupe en général, mais aussi pour aborder les questions de recrutement notamment.

Parler de son groupe à l'ensemble de l'équipe permet d'appréhender dans une certaine mesure la peur qu'induisent les groupes thérapeutiques aux professionnels. Les groupes demandent en effet un lâcher-prise de la part des animateurs, une compréhension du fonctionnement psychique en lien avec le fonctionnement groupal. Parler de son groupe n'est cependant pas une démarche évidente. Les thérapeutes se mettent à nu, cela nécessite un climat de confiance suffisant au sein du SSM.

- La question du temps nécessaire prend une importance autre dans les petites équipes, qui vraisemblablement auront plus de difficulté à dégager du temps et des moyens pour mettre en place un groupe thérapeutique.
- Nous l'avons brièvement évoqué plus haut, il nous semble que le PSSM constitue un outil intéressant : le groupe thérapeutique s'intégrera dans l'ensemble des activités menées au sein du SSM. Seront définis dans ce cadre : les objectifs du groupe ainsi que les moyens nécessaires à sa mise sur pied et son bon fonctionnement.
- Le mode de fonctionnement des SSM induit des spécificités pour les groupes thérapeutiques qui y sont mis en place. La démarche n'est pas la même quand il s'agit d'organiser des groupes dans une structure résidentielle ou un centre de jour par exemple. Les usagers se côtoient par ailleurs, la régularité est autre, ... D'autre part, la population rencontrée en SSM est également autre. Les indications ne seront pas nécessairement identiques. Il pourrait ainsi être intéressant de confronter la pratique de groupe en SSM avec la pratique de groupe dans d'autres types de structures.

Conclusion et perspectives pour l'IWSM dans le cadre du GTR

Cette synthèse met en lumière quelques éléments pouvant constituer des pistes de réflexion à propos de la mise en place de groupes thérapeutiques en SSM. Autant d'éléments que chaque SSM est amené à se réapproprier dans sa pratique, et qu'il pourrait être intéressant de reprendre et creuser davantage dans le cadre d'une recherche spécifique, avec une méthodologie définie.

Dans l'attente de cette perspective, les SSM du GTR poursuivent actuellement les groupes thérapeutiques au sein de leurs services. L'appui de l'IWSM est donc suspendu mais les portes restent ouvertes pour cette élaboration future dans un cadre à définir.
